

L'ECRAN

N° 1
DECEMBRE 1943

FRANCAIS

ORGANE DES COMITES DU CINEMA DU FRONT NATIONAL DE LUTTE POUR LA LIBERATION

Le cinéma au combat

Il ne se pouvait que, lorsque l'intelligence française eut créé dans une lutte opiniâtre et digne sorte d'Etats Généraux de la Résistance, le Cinéma ne soit représenté dans cet immense rassemblement. Nul plus que cet art, expression même de notre époque, né dans notre pays, porté à l'expression la plus parfaite par le génie des meilleurs d'entre nous, n'aurait pu servir de propagande insidieuse et perfide aux larbins vichyssois ou allemands, si l'ensemble de notre profession, depuis le plus humble technicien jusqu'aux plus grands metteurs en scène ou comédiens, n'avait résisté en déjouant les pièges les plus subtils de la corruption nazie. Que ce soit le slogan du retour à la terre, qui ravalerait nos pays au rang de la Roumanie, le mythe du racisme, et d'autres fariboles vichyssoises et hitlériennes, jamais nos vrais metteurs en scène n'ont mordu à ces hameçons de l'anti-France; ils ont répondu sur l'écran en montrant qu'on pouvait faire des créations vraiment françaises.

Ce large rassemblement, déjà effectué dans les diverses professions, doit réunir aujourd'hui l'ensemble du cinéma français. Intégré au Front National, le Comité National du Cinéma appelle à la lutte sur le plan même de la profession tous les membres de notre grande famille.

L'ennemi est partout aux aguets: aussi bien derrière le Comité d'Organisation réunissant les éléments les plus faisandés de notre profession, que sous le masque benoîtement français de la CONTINENTAL, firme à capitaux allemands, à administrateurs allemands, à directeurs allemands, instrument de propagande de Goebbels, qui laisse avec dédain le reliquat des licences aux pâles requins du COIC.

Il faut donc que nous soyons à l'affût de toute infiltration de la propagande ennemie, que nous boycottions la CONTINENTAL, que nous sabotions son activité, que nous démasquions les alliés de nos ennemis, que nous dressions la digue qui fera que le cinéma français puisse se présenter, lors de la Victoire, face à la Nation, avec la conscience d'avoir continué la tradition de notre art, sans avoir pactisé avec l'ennemi.

Aussi nul effort quotidien ne doit être sous-estimé. L'ennemi est touché à mort, les prodigieuses percées de l'Armée Rouge ouvrent le chemin des frontières allemandes, le martèlement des villes et usines du Reich par l'aviation anglo-américaine commence à paralyser l'économie ennemie. Mais l'attente d'un second front que la France réclame avec impatience ne doit pas nous faire oublier que c'est par l'action des partisans qui harcèlent dans ses œuvres vitales la machine de guerre de nos ennemis, par le

Res G
1470
(103)

Le cinéma au combat (suite)

masse des réfractaires qui s'organisent et forment le noyau de l'armée de la Libération, que le pays prépare l'insurrection nationale, tandis que le Comité National d'Alger, sous la présidence du Général de Gaulle, représente le pouvoir légal de la France. L'exemple de la Corse nous montre que l'insurrection nationale victorieuse peut, dans certaines conditions, être déclenchée avant l'intervention militaire des alliés. Les patriotes corses, rassemblés dans des Comités du Front National, ont chassé l'ennemi de leur île et permis alors le débarquement des troupes alliées.

À chacun donc sa tâche. Il ne sera pas dit que le Cinéma n'aura pas pris part à la lutte, et que les meilleurs d'entre nous, qu'ils soient catholiques, communistes, royalistes, républicains libéraux, oubliant leurs divisions d'antan, ne soient unis pour empêcher les départs en Allemagne, chasser les nazis de notre territoire, et écraser les traîtres de Vichy.

Et l'union au combat forgera l'avenir du cinéma, débarrassé de ses traîtres et de ses parasites, et permettra de bâtir une maison claire, bien française. Le plus petit effort quotidien est une balle au cœur de l'ennemi : plus nous serons à tirer, plus vite il sera abattu.

Jusqu'à la guerre, des films en français, joués par des acteurs français, mis en scène par des Français, et d'après des auteurs ou scénaristes français, mais tournés en Allemagne et produits par l'"Alliance Cinématographique Européenne", société allemande, étaient projetés en France, non seulement dans les salles achetées par les nazis (comme les Portiques) mais partout ailleurs. Ces films étaient intégralement de la propagande : seuls des innocents pouvaient accepter la thèse - la même aujourd'hui, que les producteurs s'intéressaient uniquement au côté commercial. En effet, ces films ou représentaient les sujets les plus bas, les plus inexistantes, ou attaquaient directement le moral français (les Ronds de Cuir) et plus généralement le moral démocratique (la Kermesse Héroïque). Dans le premier, seul subsistait le titre de l'admirable Courteline: on en avait tiré la plus écoeurante palinodie, sans même trace de la fraîcheur des jeunes premiers du roman; ce n'était plus qu'une charge grossière du fonctionnarisme, grotesque, fumiste et feignant. Le second, bien plus dangereux, car remarquablement mis en scène par Feyder, et joué par des artistes de talent, abusés par l'habileté de ces maîtres de la corruption à laquelle, à cette époque, ils

suite page 3 ...

SI VOUS N'ALMEZ PAS CA

Lorsque l'Armistice fut conclu avec l'Italie, le bruit courut à Nice que les Américains débarquaient à Gênes. Au studio de la Victoria, on vit, blême, lyrique de peur, Mademoiselle ARIETTY déclarer à ceux qui ne cachaient pas leur joie : " Si vous êtes assez naïfs pour croire que les Américains vont nous donner des Packard et des dollars, moi, je suis plus réaliste"

... Le jour même, la belle demoiselle s'enfuyait vers Paris, retrouver son lit de colonel allemand, et ses voitures volées.

LA CINQUIEME COLONNE CONTINUE (suite)

n'avaient pris garde, nous apprêtait à concevoir l'envahisseur comme un savor, sur qui on a raconté de méchantes histoires de massacre, alors qu'il n'est qu'un fier et galant soldat remplaçant heureusement la virilité défunte des mâles d'un pays heureux. Il est donc normal que le Directeur pour la France de l'ACE soit devenu Président du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, dès sa constitution par Vichy après l'armistice.

La firme "CONTINENTAL" remplace dès 1940 l'"ACE", avec les mêmes méthodes, entrelardant des films sans consistance de films de propagande sournoise ou directe. (La différence entre l'avant-guerre et l'armistice est que les films se tournent en France, et qu'il n'est plus besoin de camoufler les espions chargés des photos d'emplacements stratégiques en opérateurs de cinéma, comme on le faisait pour les ports de guerre français où les sociétés allemandes tournaient des scénarios à épisode maritime.)

Dans un film policier, "les Inconnus dans la maison", la jeunesse française est représentée par des gouapes, la bourgeoisie française rendue responsable de ces jeunes voyous. "Ah, s'il y avait plus de piscines et de stades..." s'écrie l'avocat. On reconnaît tout de suite l'oreille du nazisme.

Il s'agit encore uniquement de la France dans "Le Corbeau". "Une petite ville ici ou ailleurs", lit-on, mais en tous cas en France. Cette petite ville renferme uniquement des Français ignobles, y compris le personnage central, le collaborateur FRESNAY. Comme il n'y a pas de censure à la CONTINENTAL - et la suppression de la censure valorise un film mieux que des millions-

il règne dans le Corbeau une facilité d'expression qui fait croire à la liberté de pensée : grossier piège bien nazi aussi. Au milieu d'une accumulation de saletés, bien gratuites d'ailleurs, car il n'y a même pas de thèse, la justification étant fournie par la fille du principal responsable, l'obsession sacrilège revient sans cesse ; le film débute par le cimetière ; l'église est le lieu de rendez-vous, on y bénit un suicidé, on y lance une lettre anonyme, une autre tombe du corbillard, l'entièrement défile au milieu des décors d'une foire ; les milieux médicaux sont trainés dans la boue, le thème de l'avortement monté en leit-motiv ; tout y est laid, grinçant, jusqu'à la petite fille écoutant aux portes et prenant part à la corruption étalée dans la ville. Une apologie de la lettre anonyme qui va jusqu'à nous montrer comment elle se confectionne sans danger : recette qui peut, qui doit servir à renseigner la Gestapo.

Mais ce qui amplifie encore le danger, c'est que le film est techniquement très bien fait. Mr CLOUZOT, metteur en scène, homme à toutes mains, et son co-équipier CHAVANCE, poète révolutionnaire qui ne veut pas, dit-il, mettre sac au dos pour les alliés, mais consent à vendre sa plume à l'ennemi - c'est plus facile - ont bien travaillé pour Mr Goebbels.

En somme, un film qui n'a pas su montrer une seule image autre que grimacante - la figure normale de Ginette LECLERC - n'est pas un film humain : c'est la définition du film nazi pur. Et sur le dos de la France !

+ +
+ +

LA CENSURE

Ils sont quinze anonymes, obscurs chevaliers de la francisque, ramassés au cours d'une rafle chez les "bien-pensants" de Vichy et des environs. L'inévitable officier de marine consulte le pharmacien de village; le père de famille nombreux parle à l'oreille de la vieille fille refoulée, avant de mettre aux voix la question du visa. Ces quinze personnages de jeu de massacre, ce sont les gardiens vigilants de la morale, les "douaniers de la pensée". Ils délibèrent, jusqu'à ces derniers temps, sous l'oeil un peu gêné de Paul MORAND, auteur de cet échantillonnage de l'érotisme contemporain: "L'Europe galante", diplomate bouffi de snobisme, nommé depuis peu ambassadeur de France en Roumanie, mais remplacé aussitôt par un autre domestique: Mr André RIVOLLET, plus connu comme historien de Joséphine Baker.

Cette censure, inspirée par le gendre de Laval, ce CHAMBRUN fils d'une Américaine, possesseur lui-même de la nationalité américaine dont il a tant usé, passant et repassant l'eau pour son trafic d'avocat international, cette misérable censure n'a en réalité qu'un objet: contraindre les écrivains et les metteurs en scène qui y répugnent à la "collaboration" et décourager en même temps la production française.

Comment cela? C'est simple: un auteur, un metteur en scène, une maison française se sont mis d'accord sur un sujet de film, qui est soumis à la censure et automatique-

ment refusé s'il a quelque valeur, s'il n'est pas uniquement destiné au catéchisme de persévérance, ou s'il n'exhale pas périlleusement le retour à la terre. Indignation, réclamations, appel à la juridiction supérieure, à la "censure de qualité" présidée, celle-là, par M. GALEY, architecte en chômage. Nouveau délai, nouveau lanternement, nouveau refus du visa, mais cette fois les larmes aux yeux, sous le portrait du Maréchal, et non sans insinuer qu'une société comme la CONTINENTAL, comme la TOBIS, comme tant d'autres sociétés allemandes, peuvent tourner ce qui leur plaît! La censure n'a absolument rien à y voir. Est-ce que Sacha GUITRY a jamais eu des difficultés avec la censure? Et Mr CLOUZOT? Non plus. Vous pensez bien qu'un film comme Le Corbeau qui fait l'apologie de la lettre anonyme, si utile à ces Messieurs, n'aurait jamais obtenu le visa de la censure française même en temps de paix! Alors? Pourquoi s'entêter? "Ils" sont vainqueurs, n'est-ce pas?

Quelques jours après, par hasard, l'auteur, le metteur en scène reçoivent des offres de la Continental, ou d'une autre maison allemande. On les presse. On serait heureux d'entrer en rapport avec eux...

Et voilà: la censure, sous ses airs de pauvre idiot, rabat en douce pour l'ennemi.

+ +

SIGNES PRECURSEURS

Marcel ACHARD, membre de la "Censure de Qualité", triumvir du cinéma, qui a largement profité de son passage au COIC du failli Richebé et du fripon Desbrosses, a démissionné à double poste.

Cette démission vient après la disparition de M. Fraquillach, directeur fantôme de JE SUIS PARTOUT sous l'égide des progrès de la victoire française. De tous ces déserteurs allemands fuyant à toutes jambes, qui arrivera le premier au poteau?



Quand les techniques du cinéma

Dans quelques mois, le cinéma, comme toutes les industries, aura sa charte "octroyée" par Vichy. Dès que nous pourrons obtenir des renseignements, nous vous éclairerons sur les manœuvres qui sont actuellement en cours, éclaircissements qui vous mettront en garde et qui vous prouveront qu'aujourd'hui plus que jamais vous devez oublier vos querelles personnelles, vos idées parfois trop exclusives, et vous unir coûte que coûte.

En attendant, voici quelques remarques ayant trait au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, feu le COIC. A tort ou à raison, nombre de techniciens avaient mis tous leurs espoirs dans cet organisme créé par Vichy, espoirs rapidement déçus d'ailleurs. Quand on songe qu'après trois ans d'exercice le COIC n'est même pas parvenu à mettre sur pied un contrat type de travail, qu'après trois années la question des heures supplémentaires est toujours restée en suspens, soulevant dans chaque film des discussions interminables et aboutissant à un compromis portant toujours préjudice aux techniciens ! Mais on pouvait voir il y a quelques mois RICHERE attablé chez Maxim's en compagnie d'une dizaine de producteurs - dont M. GREVEN, directeur de la CONTINENTAL, maison allemande de production - et décider de faire front contre la hausse des salaires réclamée par les techniciens du cinéma.

Ces messieurs, qui savent si bien s'entendre quand il s'agit de lutter contre les revendications des artisans de cinéma, ou d'être les valets stylés de l'ennemi, savent mieux encore s'entraidechier lorsque leur intérêt personnel est en jeu. On a pu le constater lorsque les Allemands décidèrent de concentrer la production française pour pouvoir mieux la contrôler. C'est alors qu'on aurait souhaité voir s'établir une entente parfaite entre tous les directeurs des sociétés cinématographiques, entente qui aurait peut-être permis de contrer le projet des autorités d'occupation....

PLOQUIN avait été mis à la tête du COIC parce qu'il était "bien avec les Allemands". Ce n'est pas pour cette raison que RICHERE voulait la tête de PLOQUIN, mais parce qu'il estimait qu'il était le seul capable de diriger le cinéma français. Et pour RICHERE, le cinéma français, c'était sa société de production, sa société de distribution, et le Paramount. Au bout d'un an et demi, RICHERE parvenait à ses fins... grâce à l'appui de Mademoiselle ARLETTY ; (Toutes les époques ont leur Pompadour.) Si PLOQUIN était "très bien avec les Allemands", ARLETTY était "très bien avec Laval". L'affaire fut rapidement conclue. En remerciements, RICHERE nomma de CHAMBRUN, gendre de LAVAL, avocat-conseil du COIC.

Aujourd'hui RICHERE et ses deux partenaires, ACHARD et DERRIE, donnent leur démission pour faire place à la nouvelle organisation du cinéma, mais RICHERE reste momentanément auprès de GALEY pour s'occuper des affaires en cours. Combien de temps durera ce provisoire?... Qu'entend-on par "affaires en cours"....

Est-il vrai que des techniciens, des auteurs et des acteurs se seraient inquiétés de cette situation? Est-il vrai qu'ils auraient demandé à GALEY et à RICHERE la justification du budget du COIC pour l'année 42/43, budget qui se monte à 25.000.000 de francs représentés par les prélèvements faits par le COIC sur les bénéfices des producteurs, des distributeurs, des laboratoires, des exploitants de

QUAND LES REQUINS SE MANGENT (suite)

salle et sur les salaires de tous les cinéastes? Est-il vrai que les 25.000.000 de francs n'auraient pas suffi et qu'il y aurait un déficit de 12.000.000?... Est-il vrai enfin que RICHELLE et GALEY se seraient dérobés au dernier moment et auraient refusé de rendre des comptes? Dans ce cas, à quand la "démission définitive" de RICHELLE et celle de GALEY dont nous verrons apparaître le jeu lors que nous vous parlerons de la Charte du Cinéma.

Une autre démission s'imposerait: celle de JOANNON. Nommé sans aucune consultation par de CARMOY et PLOQUIN comme représentant des collaborateurs de création dans le sein du COIC, JOANNON vient d'être élevé au grade de représentant des techniciens du cinéma pour la Famille dans le cadre de la nouvelle organisation pour la Corporation prévue par Vichy. Ces deux nominations prouvent que Joannon a des relations. C'est aussi un homme habile, et nous allons vous citer un fait qui démontre que les gens de Vichy agissent bien à la légère lorsqu'ils procèdent à des "élections".

Il existait avant la guerre une maîtrise artisanale (la MAIC) ayant pour but de fournir du travail aux techniciens en chômage. JOANNON faisait partie de cette maîtrise artisanale au même titre que ceux de ses collègues qui avaient souscrit des parts. Lorsqu'il fut nommé représentant des collaborateurs de création, JOANNON profitait de sa fonction pour obtenir les pleins pouvoirs dans la direction de la Maîtrise artisanale, puis toujours en qualité de représentant des collaborateurs de création. JOANNON obtenait deux licences de production pour la MAIC. Mais au lieu d'utiliser ces licences pour la réalisation soit de documentaires, soit de films destinés à procurer du

travail à des techniciens nécessaires, ou à de jeunes techniciens susceptibles de tenter leur chance dans le métier, JOANNON se servit de ces deux licences pour son compte personnel. C'est ainsi qu'il réalisa le "Camion blanc" où il se fit octroyer de généreux appointements non seulement en qualité de réalisateur du film, mais encore en qualité de producteur. Craignant toutefois d'être allé un peu trop loin JOANNON confia la réalisation du second film à un jeune, mais, dans le devis de ce film, réalisé par la Maîtrise artisanale, avec des subventions du Gouvernement, JOANNON figurait au titre de "superviseur" pour la modeste somme de 300.000 francs !...

En vérité, le Gouvernement de VICHY a raison de faire confiance à JOANNON. Voilà un homme avec lequel on peut certainement composer. Quant à nous, nous sommes éclairés sur les desseins et les buts de Vichy !

EUROPE NOUVELLE

D'après des dépêches publiées par la presse allemande, l'Europe continentale, sauf la Russie, produira durant la saison 1944, 360 films.

L'Allemagne arrive en tête de la production européenne avec plus de 100 films.

La France produira seulement 20 à 25 films contre 150 environ avant la guerre. Ajoutons que la quasi-totalité des films produits en France seront financés par des sociétés allemandes. La production française est désormais inférieure aux productions italiennes (80, selon le plan), espagnoles (45) et hongroises (40).

+
+ +